



## Mariage avec titre de séjour et avec un étranger

-----  
Par eceg

Bonjour,  
Je suis étudiante et j'habite en France avec un carte de séjour. Je voudrais épouser mon copain qui habite en étranger. Est-ce que dans ce cas cela lui facilite d'entrer en France, et comment?  
Merci pour votre attention,

-----  
Par isernon

bonjour,  
une fois mariés, vous pourrez faire une demande de regroupement familial si vous remplissez les conditions de revenus et de logement.  
voir ce lien :  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166  
[/url]  
salutations

-----  
Par eceg

Bonjour, Merci beaucoup pour ces informations.